



unesco



© Anna Watts

Prix internationaux d'alphabétisation de l'UNESCO

Appel à candidatures et nominations

Date limite : 12 juillet 2023

Promouvoir l'alphabétisation pour un monde en transition

Chaque année, les Prix internationaux d'alphabétisation de l'UNESCO récompensent l'excellence et l'innovation dans le domaine de l'alphabétisation à travers le monde afin de promouvoir des pratiques efficaces et innovantes et d'encourager le développement de sociétés alphabétisées dynamiques.

Le thème de cette année est axé sur la promotion de l'alphabétisation pour un monde en transition et sur la construction des fondations de sociétés pacifiques et durables.

Éducation
2030

Prix internationaux d'alphabétisation de l'UNESCO



Prix d'alphabétisation UNESCO-Roi Sejong

Avec le soutien du Gouvernement de la République de Corée, le Prix récompense des activités qui encouragent l'alphabétisation en langue maternelle.



Prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation

Avec le soutien du Gouvernement de la République populaire de Chine, le Prix récompense des activités qui encouragent l'alphabétisation, y compris l'alphabétisation fonctionnelle, en tirant parti des environnements technologiques, à l'appui des adultes des zones rurales et des jeunes non scolarisés.

Le processus est composé d'une candidature et une nomination :

Date limite de candidature :

28 juin 2023

Date limite de nomination :

12 juillet 2023

Qui peut présenter sa candidature ?

- Individus, institutions et organisations œuvrant en faveur de l'alphabétisation.
- Programmes spécifiques démontrant une expérience avérée de travail novateur dans le domaine de l'alphabétisation depuis au moins trois ans.
- Programmes qui ne se sont pas vus décerner un Prix international d'alphabétisation de l'UNESCO au cours des cinq dernières années.

Comment soumettre une candidature ?

- Créez votre compte d'utilisateur en suivant ce lien : <https://unes.co/ilp-account>. Vous aurez directement accès au formulaire de candidature.
- Envoyez le formulaire de candidature en anglais ou en français à l'État membre concerné par l'intermédiaire de sa Commission nationale pour l'UNESCO au plus tard le **28 juin 2023** (à minuit, heure de Paris). Si vous choisissez de passer par une Organisation internationale non gouvernementale (ONG) entretenant des relations officielles avec l'UNESCO, complétez l'information correspondante sur le programme et demandez une lettre de nomination, en contactant l'ONG directement, à attacher au dossier. Envoyez la candidature au plus tard le **12 juillet 2023** (à minuit, heure de Paris).

Pour les États membres et les ONG : Comment effectuer une nomination

Commissions nationales : Examinez les dossiers reçus (vous recevrez les notifications par courrier électronique à l'adresse associée à votre compte de l'UNESCO) et présentez jusqu'à trois candidatures pour le Prix UNESCO-Confucius d'alphabétisation, et jusqu'à trois candidatures pour le Prix d'alphabétisation UNESCO-Roi Sejong. Veuillez soumettre vos nominations avec les recommandations à l'UNESCO avant le **12 juillet 2023** (à minuit, heure de Paris) en utilisant le lien contenu dans l'e-mail.

ONG : En cas de demande, examinez la (les) candidature(s) et envoyez une lettre de candidature directement aux candidats choisis pour qu'ils puissent la joindre au formulaire électronique de candidature.



En savoir plus